



YOUCEF BENMECIA :

« **DÉSORMAIS RIEN NE SE PAYE EN CASH DANS LES ASSURANCES** »

Page 5

MÉRCATO

**UNE OFFRE ALLÉCHANTE POUR ANIS HAJ MOUSSA**

Page 16

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5194 | Mardi 28 janvier 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**LE PRIX DU POULET ABORDABLE**

**SIGNE DE SOULAGEMENT CHEZ LES CONSOMMATEURS**

Page 4

APN

# LE PARLEMENT ALGÉRIEN CONDAMNE FERMEMENT LA RÉOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN



Page 3

COMMERCE

**L'ALGÉRIE N'A PAS INTERDIT L'IMPORTATION À L'EXCEPTION DE CE QUI EST FABRIQUÉ LOCALEMENT ET QUI COUVRE LES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL**

Page 5



**RÉVISION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UE**

**UNE DÉMARCHE GAGNANT-GAGNANT**

Page 5

# Communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à un projet de loi relatif aux assurances et à des exposés portant notamment sur l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne et l'état d'avancement des projets de réalisation de silos de stockage de céréales, indique un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS :



« **A**près présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, suivie des interventions de Messieurs les ministres sur les projets de loi et les exposés, Monsieur le président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes :

#### \* Concernant l'exposé sur la bourse universitaire :

- Monsieur le président de la République a ordonné la création d'une commission, composée du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, et du ministre des Finances, qui soumettra son rapport sur l'augmentation de la bourse universitaire lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres. - Monsieur le président de la République a ordonné d'inclure la révision des systèmes de bourse et d'hébergement des étudiants universitaires dans le plan de réforme globale des œuvres universitaires.

#### \* Concernant l'exposé sur la loi relative à l'exercice du droit syndical :

- Monsieur le président de la République a ordonné à ce que cette loi respecte le droit syndical et la formation dans ce domaine. - La loi doit inclure tous les critères de transparence dans l'exercice syndical et la véritable représentation syndicale.

#### \* Concernant l'exposé sur les préparatifs de la saison du Hadj :

- Le président de la République a enjoint à ce que l'Etat prenne en charge les augmentations des frais du pèlerinage, en maintenant le même coût appliqué lors de la précédente saison.

#### \* Concernant l'exposé sur l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne :

- Le président de la République a affirmé que la révision de cet accord s'impose au regard de la réalité économique actuelle, sachant que depuis son entrée en vigueur,

en 2005, les exportations de l'Algérie étaient basées principalement sur les hydrocarbures, alors qu'aujourd'hui, nos exportations hors hydrocarbures se sont diversifiées et étendues à d'autres domaines, notamment la production agricole, les minerais, le ciment et les produits alimentaires et autres.

- Monsieur le président de la République a souligné que la révision de l'accord avec l'Union européenne ne résulte pas d'un conflit, mais vise à soutenir les bonnes relations entre l'Algérie et l'UE en tant que partenaire économique sur la base du principe gagnant-gagnant. - Monsieur le président de la République a rappelé une nouvelle fois que l'Algérie n'a interdit l'importation dans aucun domaine, à l'exception de ce qui est fabriqué localement et dont le volume de production couvre les besoins du marché national.

- Monsieur le président de la République a donné des instructions strictes au Gouvernement pour contrer toute tentative visant à ternir l'image de l'Algérie auprès des

marques commerciales mondiales, en facilitant et en encourageant l'investissement, notamment par les jeunes, dans la commercialisation des marques mondiales qui connaissent un grand succès dans les grands centres commerciaux ou malls, et qui attirent énormément de jeunes algériens. - L'objectif fixé est de rationaliser et d'organiser l'importation par filière, en coupant court aux tentatives de spéculation récurrentes sur les produits importés comme les pièces de rechange, dont l'importation est toujours ouverte et n'a fait l'objet d'aucune décision l'interdisant.

#### \* Concernant le projet de loi relatif aux assurances:

- Monsieur le président de la République a instruit d'enrichir le projet de loi en accord avec la souveraineté financière du pays. - Encourager les opérateurs dans ce domaine à l'investissement et à la création de banques algériennes privées pour dynamiser davantage l'économie nationale.

#### \* Concernant l'exposé sur l'état d'avancement de la réalisation de silos de stockage de céréales :

- Monsieur le président s'est félicité de l'avancement des travaux de réalisation des silos, en prévision de la campagne de moisson. Leurs capacités atteindront, pour la première fois, environ 5 millions de tonnes.

- Monsieur le président de la République a également enjoint à Monsieur le ministre de l'Agriculture et du Développement rural d'accélérer le parachèvement des travaux des silos restants pour renforcer les capacités de stockage au titre de la stratégie de sécurité alimentaire.

- Il a en outre ordonné d'étendre la construction de silos de stockage à d'autres communes connues pour une production céréalière régulière et abondante. Avant la clôture de la réunion du Conseil des ministres, des décisions individuelles portant nominations et fin de fonctions à des postes supérieurs de l'Etat ont été approuvées.

APN

## Boughali préside une réunion du comité préparatoire de la journée d'étude sur les essais nucléaires français en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a présidé, dimanche, une réunion du comité préparatoire de la journée d'étude prévue à Adrar sous le thème «*Les essais nucléaires français en Algérie: un crime contre l'humanité et l'environnement*», indique un communiqué de l'APN.

«*Les derniers préparatifs de cet événement important ont été abordés lors de cette réunion, notamment concernant les structures d'accueil et les moyens logistiques nécessaires pour assurer le bon déroulement de cette rencontre*», précise la même source. «*Les aspects liés à la couverture médiatique ont également été abordés*», selon le communiqué.

Par ailleurs, les préparatifs concernant une autre journée d'étude ayant pour thème «*Le cancer en Algérie: réalité et perspec-*

*tives de prise en charge*», qui se tiendra le 11 février 2025 au siège de l'APN, ont été examinés.

Cette journée d'étude traitera de la réalité du cancer en Algérie et des défis liés à la prise en charge des malades.

Cette réunion s'est déroulée en présence du président de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN, Saïd Hamsi, et des cadres de l'APN, selon le communiqué.



APN :

# Le Parlement algérien condamne fermement la résolution du Parlement européen

*Le Parlement algérien, dans ses deux chambres, a fermement condamné la résolution du Parlement européen, qu'il considère comme comportant des distorsions et ayant pour seul objectif de critiquer ouvertement l'Algérie et ses institutions.*

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Dans un communiqué publié, hier, sous la présidence du moudjahid Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, et d'Ibrahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale, le Parlement algérien a dénoncé l'utilisation de cette question pour attaquer l'indépendance de la justice et les institutions souveraines algériennes, qui reposent sur les principes de la véritable démocratie et du respect de la souveraineté du droit, comme stipulé dans la Constitution algérienne.

Le communiqué a rejeté cette ingérence flagrante dans les affaires internes de l'Algérie et a exprimé son regret face à l'implication du Parlement européen dans une campagne hostile contre le pays. Il a également souligné que les auteurs de cette résolution sont bien connus et que l'extrême droite française est à l'origine de ce projet, dans le cadre d'une campagne visant à ternir l'image de l'Algérie et de ses symboles.

Le communiqué a ajouté que les initiateurs de cette résolution ne se sont pas contentés de tenter d'imposer leur volonté législative à un pays souverain, en appelant à modifier les lois d'un État indépendant, mais ont également tenté de s'immiscer dans le travail de la justice algérienne en demandant la libération immédiate et inconditionnelle d'un citoyen algérien, arrêté pour des actes punissables par la loi.

Le Parlement algérien a aussi exprimé son regret face à l'utilisation par le Parlement européen de sources dou-



teuses, dénuées de toute crédibilité, ignorant les explications fournies par les autorités algériennes depuis le début de cette campagne hostile. Le communiqué a rappelé que des mécanismes de dialogue et de consultation existent dans les relations entre les deux Parlements, notamment la commission mixte, qui est le cadre approprié pour discuter de toutes les questions d'intérêt commun, y compris les droits de l'homme, dans un esprit de transparence et de respect mutuel. Enfin, le communiqué a souligné que l'Algérie, qui a accompli

des progrès considérables dans la construction d'un État de droit et le respect des droits de l'homme, rejette catégoriquement de telles manœuvres qui cherchent à réduire ses réalisations, ternir son image et interférer dans ses affaires internes. Il a réaffirmé que l'Algérie, tout en attachant une grande importance à ses relations avec l'Union européenne, n'acceptera jamais que de telles questions soient utilisées à des fins douteuses, contraires aux intérêts de la coopération entre les deux parties.

H.M.

SALAH GOUDJIL REÇOIT LES PROPOSITIONS SUR LES PARTIS POLITIQUES ET LES ASSOCIATIONS :

## Remise des rapports sur les lois organiques

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a reçu, hier, les rapports élaborés par le groupe de travail chargé de l'examen des avant-projets de lois organiques relatifs aux partis politiques et aux associations, a indiqué un communiqué du conseil. M. Goudjil a reçu le coordinateur ainsi que les membres du groupe de travail chargé de l'examen des deux avant-projets de lois organiques relatifs aux partis politiques et aux associations, qui lui ont remis les deux rapports comportant les observations et les propositions présentées sur ces deux avant-projets. Le président du Conseil de la nation a fait part de ses remerciements pour le travail accompli

dans les délais impartis, précise-t-on de même source.

A cet effet, il a mis l'accent sur l'importance qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à ces deux projets, ainsi que son initiative d'élargir la consultation aux deux chambres du Parlement, aux partis politiques et aux organisations de la société civile pour les examiner et présenter les observations et les propositions de manière à assurer "une organisation plus efficiente de l'action politique, à consacrer la pratique démocratique, à encourager le bénévolat à partir de la base des partis politiques et des associations, et ce dans le cadre d'un

encadrement du paysage politique et du mouvement associatif de notre pays". Installé le 14 janvier par le président du Conseil de la nation conformément aux orientations du Président de la République, le groupe de travail a achevé ses travaux le 21 du même mois.

Son coordinateur a été reçu, le 22 janvier 2025, par le président du Conseil de la nation à qui il a présenté un exposé oral sur l'avancement des travaux du groupe et sur l'élaboration des rapports finaux des avant-projets de lois organiques relatifs aux partis politiques et aux associations.

R.N.

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES :

### Le président de la République reçoit le ministre tunisien des Affaires étrangères

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti et la délégation qui l'accompagne, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem et du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

ORAN:

### La révision de la loi sur les associations intervient dans un contexte particulier

Le président de l'Observatoire national de la société civile Nourredine Benbraham a souligné, lundi à Oran, que la révision en cours de la loi organique relative aux associations intervient dans un «contexte particulier».

M. Benbraham, qui présidait une réunion de consultation régionale sur la révision de cette loi, a précisé que la révision de la loi organique sur les associations se déroule actuellement dans un contexte «particulier» fondé sur les résultats de nouveaux enjeux politiques, à savoir l'élection du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en 2019, et sa réélection en 2024, ainsi que l'amendement de la constitution de 2020, qui a consacré un statut constitutionnel pour la société civile.

Il a également évoqué les acquis importants réalisés pour le mouvement associatif et la société civile, parmi lesquels la «consécration du principe de démocratie participative», qui accorde un rôle central aux associations. Cette démocratie participative se matérialise par la révision de plusieurs lois organiques, dont le projet de loi sur la commune, qui attribue un rôle majeur à la société civile, garantissant ainsi une participation réelle des associations au dialogue et à la concertation sur toutes les questions touchant les citoyens au niveau local. Le président de l'Observatoire national de la société civile a appelé les représentants du mouvement associatif à participer à l'enrichissement de l'avant-projet de loi organique sur les associations, soit par la plateforme numérique lancée par l'Observatoire, soit par des rencontres et des échanges directs pour soumettre des idées et des propositions, qui seront intégrées par les experts et juristes dans le rapport qui sera remis ultérieurement aux services de la Présidence de la République. Les participants à la rencontre, tenue dans la salle de conférences de la mosquée «Abdelhamid Ibn Badis», ont débattu de plusieurs points en lien avec l'avant-projet de la loi organique sur les associations, notamment la création des associations, les financements autonomes pour leurs activités, l'organisation des jumelages et de la coopération entre les associations et les organisations communautaires, ainsi que la procédure d'octroi de la qualité d'utilité publique aux organisations associatives, entre autres sujets.

R.N.

## SOLIDARITÉ

**Le Crea offre des lunettes de vue au profit d'élèves de plusieurs wilayas**

Le Conseil du renouveau économique algérien (Crea) a lancé son opération «*vision adaptée*» offrant des lunettes de vue au profit d'élèves de plusieurs wilayas, a-t-il indiqué dimanche dans un communiqué.

Les anomalies visuelles sont souvent une entrave à la réussite scolaire.

Pour remédier à cette situation auprès de 1000 élèves scolarisés du primaire au lycée et issus de familles en difficulté, le Crea lance son opération «*vision adaptée dans le cadre de ses actions de solidarité*», a-t-il indiqué.

En partenariat avec les entreprises membres du Crea et les associations locales, le Crea organise dans ce cadre «*une mini caravane dans les wilayas. La Société Sinal d'Oran met à disposition son équipe technique qui se déplace dans les wilayas pour proposer aux enfants de faire leur propre choix de monture de lunettes qui sont offertes*», précise la même source.

Les associations locales sont en charge d'identifier les enfants issus des familles en difficulté, note le communiqué qui précise également que les entreprises locales prennent en charge les visites médicales chez les ophtalmologues en cas de besoin. Le lancement de l'opération a eu lieu dans la wilaya de Tlemcen le 14 janvier 2025, rappelle le communiqué, qui ajoute que l'opération se poursuit dans la wilaya de Djelfa le 28 janvier, puis la wilaya de Tougourt le 29 janvier et la wilaya de Ghardaïa le 30 janvier. L'opération se poursuivra le mois de février avec des étapes dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar, Sétif, Constantine et Blida. D'autres wilayas sont en cours de recensement des élèves en besoin de lunettes de vue, selon le communiqué.

**LOI RELATIVE À L'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL****Le président de la République ordonne d'inclure tous les critères de transparence de l'exercice syndical**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, d'inclure dans la loi relative à l'exercice du droit syndical tous les critères de transparence de l'exercice syndical et la véritable représentation syndicale, indique un communiqué du Conseil des ministres.

Concernant l'exposé sur la loi relative à l'exercice du droit syndical, «le président de la République a ordonné à ce que cette loi respecte le droit syndical et la formation dans ce domaine», précise la même source.

Le président de la République a également ordonné d'inclure dans cette loi «*tous les critères de transparence de l'exercice syndical et la véritable représentation syndicale*», selon le communiqué.

## LE PRIX DU POULET ABORDABLE

**Signe de soulagement chez les consommateurs**

**Le prix du poulet commence ces derniers jours à baisser. Le kilo est cédé aux étals entre 300 à 350 DA. Un indice rassurant pour cette saison qui voit une grande consommation de la volaille. Les raisons sont imputées au plafonnement des marges et des prix et une baisse de prix sur l'aliment de bétail.**

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Dans les marchés de proximité, il est noté que les prix ne sont pas les mêmes depuis quelques jours. A la même période de l'année dernière, le kilo du poulet pouvait dépasser les 500 DA et parfois plus selon la disponibilité de l'offre. Cette année, il faut signaler qu'une production abondante est écoulée sur le

marché en raison de la mesure prise par les pouvoirs publics sur le plafonnement des marges chez les grossistes et leur impact sur les prix au détail. Ces mesures ont été confortées par le gouvernement sur la suppression de la TVA sur l'aliment de bétail dont l'orge, le soja et le maïs.

Les éleveurs observent également une baisse sur le quintal de ces céréales qui sont réduits de moitié avec un soutien sur l'approvisionnement en intrants destinés à l'élevage de la volaille.

Une autre démarche consiste actuellement à «*développer la culture de la graine triticales comme ingrédient de nourriture pour le poulet*».

Un aliment produit localement qui va contribuer à faire baisser encore les coûts chez les producteurs. Comme conséquence, il y a aujourd'hui près de 6 millions de poules pondeuses qui sont disponibles avec une production qui va dépasser les 240 millions de poulets par an. Les mesures de régulation continueront durant toute l'année où la pénurie en viandes blanches sera absente pendant

au moins l'hiver et le printemps. Pour les différents responsables de la filière avicole «*l'Etat va réorganiser le marché autour des garanties accordées aux éleveurs, la chaîne d'approvisionnement en froid et l'amélioration des conditions d'exploitation par l'extension du foncier agricole*». Il faut se rappeler à juste titre que certains exploitants n'arrivaient pas à obtenir des crédits bancaires et face à leurs pertes, les assurances ne couvraient pas tous les dommages subies en cas de sinistres. C'est désormais le contraire qui est actionné maintenant avec la nouvelle carte de la réorganisation de la filière avicole. Le conseil interprofessionnel de la filière avicole estime aujourd'hui que «*le nombre des éleveurs 20.000 éleveurs qui exercent de manière légale font vivre 500.000 personnes*» d'autant que les autres éleveurs qui ne sont pas déclarés au registre de commerce sont sommés de régulariser leur situation afin que le secteur soit assaini de toute présence de l'informel et de la spéculation.

F. A.

## STATUT PARTICULIER DES FONCTIONNAIRES DE L'EDUCATION NATIONALE

**Les critiques du Cnapeste**

PAR KAMAL HAMED

Suite à la promulgation du décret exécutif relatif au statut des personnels du secteur de l'Education nationale, de syndicats sont vite montés au créneau pour émettre de nombreuses critiques et leur réserves. En vérité cela a commencé bien avant cette promulgation qui est intervenue il y a juste quelques jours lorsque ce texte a été publié au Journal officiel. Certains syndicats ont même initié des actions de protestations en guise de refus des dispositions de ce texte qui, à les en croire, sont loin de répondre à leurs doléances. Au Cnapeste on n'est pas encore à ce stade, mais ce syndicat ne s'est pas empêché de faire montre de son insatisfaction. Ce syndicat vient en effet de faire acter de son «*indignation*» et de «*scepticisme*» suite à la publication des décrets exécutifs 54/25 du 21 janvier 2025 relatif au statut particulier des personnels de l'éducation nationale, ainsi que le décret exécutif 55/25 du 21 janvier 2025 relatif au régime indemnitaire. Dans le communiqué rendu public par le Cnapeste, suite à la tenue d'une assem-

blée générale, ce syndicat exprime sa frustration en estimant que les deux textes sont loin d'exprimer «*le saut qualitatif en avant*» «*que l'on espérait*». Le syndicat considère que le décret est similaire «*à un code pénal*» qui «*pénalise*» le professeur, au lieu d'être un «*protecteur*» en consacrant les droits de la «*famille de l'éducation*» en général et du professeur en particulier. Pour le Cnapeste, ces deux textes sont l'expression de la non prise en charge des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et de ses engagements envers la famille de l'éducation. Le syndicat estime que le président Tebboune ambitionnait de redonner au professeur une place de choix dans la société, or, selon le communiqué, cela n'a pas été fait. Par ailleurs et dans le même registre le syndicat dénonce le fait que les concepteurs du texte relatif au statut particulier ont refusé, contrairement aux orientations du chef de l'Etat, de remettre une copie aux syndicats représentatifs. En somme le syndicat dénonce le cavalier seul du ministère de l'Education nationale. Il est aussi dénoncé l'aspect coercitif du texte

ainsi que «*l'absence de la justice professionnelle*» ce qui sonne le glas de l'équité entre les différentes catégories et consacre la «*division*». Pour le syndicat cela touche aux principes énoncés par la constitution.

Le syndicat critique aussi une des indemnités l'indemnité de 30% du salaire de base qui ne peut résoudre la problématique des salaires. Ce d'autant, estime encore le Cnapeste, que le ministère refuse d'ouvrir le dossier relatif au régime indemnitaire. Pour toutes ces considérations et bien d'autres encore, le syndicat maintient ses revendications relatives au pouvoir d'achat, au logement à la retraite, aux œuvres sociales, à l'indemnité de zone. Enfin sur la question des perturbations que connaît le secteur, notamment dans les lycées, le syndicat demande l'ouverture d'une enquête pour faire toute la lumière sur cette question. Par ailleurs le syndicat retient le principe du recours à des actions de protestations dont il reste à définir la nature et les dates et ce dans le cadre de l'intersyndicale de l'éducation nationale.

K.H.

YOUCEF BENMECIA :

## « Désormais rien ne se paye en cash dans les assurances »

« Désormais certaines transactions ne peuvent plus se faire en cash dans le secteur des assurances », a déclaré, ce lundi, le président de l'Union des sociétés d'assurance et de réassurance, M. Youcef Benmecia.

Intervenant à l'émission «L'invité du jour», de la chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Benmecia précise que les transactions immobilières, l'achat de véhicules, de Yachts et de bateaux de plaisance, ainsi que les assurances obligatoires se paieront « désormais par des moyens autres que le cash ».

Et de préciser que les agences d'assurances ne précèdent qu'avec des virements bancaires, de chèques et des moyens électroniques de paiement (par cartes ou par internet).

Ce dispositif nouvellement appliqué dans le secteur des assurances est, dit-il, dicté par un dispositif introduit dans la loi de Finances 2025. Cependant, assure-t-il, le secteur est « préparé pour l'application de ce dispositif avant même sa promulgation, en ce sens de faciliter aux souscripteurs de payer par des moyens autres que le cash ».

Toutes les assurances sont actuellement dotées de terminaux de paiement électronique (TPE) et sur les 3100 agences du secteur il y a plus de 3000 qui sont passées à ce système de paiement via les TPE.

**Vers une réforme approfondie**  
Revenant sur le cadre juridique qui régit le secteur, l'invité de la radio n'a pas manqué de rappeler que le secteur est géré par



quatre anciennes ordonnances qui nécessitent une révision adaptée à l'exigence du développement social et de l'environnement économique.

Des réformes sont initiées, sur instruction du président de la République, en accord avec la souveraineté financière du pays.

Ceci montre toute l'importance qu'accorde le Chef de l'Etat, pour qui le secteur des assurances et son apport à l'économie nationale.

L'objectif de ce renouveau est d'introduire une véritable réforme qui répond aux actuels défis économiques du pays, la modernisation de gestion du secteur mais également élargir le champ de distribution des produits des assurances.

M. Benmecia a exprimé le souhait des acteurs du secteur, d'introduire, dans cette réforme, les quatre ordonnances révisées dans un même texte de loi afin, dit-il, dans un souci de simplification et afin de rendre plus efficace et plus efficient ce secteur considéré comme un moteur de

l'économie.

La nouvelle loi de Finances 2025 a introduit, cite-t-il en exemple, à cette optique l'interdiction du cash alors qu'avant il s'agissait de la limitation du paiement cash.

L'autre ambition des assureurs, selon lui, est d'accélérer la digitalisation du secteur à l'objet de « diversifier les prestations d'assurance et élargir leur champs d'activité ».

Le président de l'UAR, n'a pas manqué de souligner l'importance de la loi de Finances 2025 et relevé que les dispositions introduites sont importante pour le secteur, notamment, concernant le développement des moyens de paiement électronique.

Dans le cadre de l'inclusion financière, nous avons fait un saut dans le volet de la feuille de route de la réforme globale du système financier qui est entrée en vigueur à partir du premier janvier 2025, a conclu le président de l'UAR.

COMMERCE

## L'Algérie n'a pas interdit l'importation à l'exception de ce qui est fabriqué localement et qui couvre les besoins du marché national

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, que l'Algérie n'a interdit l'importation dans aucun domaine, à

l'exception de ce qui est fabriqué localement et qui couvre les besoins du marché national, donnant des instructions strictes au Gouvernement pour contrer toute tentative visant à ternir l'image de l'Algérie

auprès des marques commerciales mondiales. Le président de la République a «rappelé une nouvelle fois que l'Algérie n'a interdit l'importation dans aucun domaine, à l'exception de ce qui est fabriqué localement et dont le volume de production couvre les besoins du marché national», précisant que «l'objectif fixé est de rationaliser et d'organiser l'importation par filière, en coupant court aux tentatives de spéculation récurrentes sur les produits importés comme les pièces de rechange, dont l'importation est toujours ouverte et n'a fait l'objet d'aucune décision l'interdisant», selon le communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a en outre «donné des instructions strictes au Gouvernement pour contrer toute tentative visant à ternir l'image de l'Algérie auprès des marques commerciales mondiales, en facilitant et en encourageant l'investissement, notamment par les jeunes, dans la commercialisation des marques mondiales qui connaissent un grand succès dans les grands centres commerciaux ou malls, et qui attirent énormément de jeunes algériens», précise la même source.



### RÉVISION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UE

#### Une démarche gagnant-gagnant

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, que la révision de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), vient «soutenir les bonnes relations» entre les deux parties et repose sur le principe gagnant-gagnant.

Le président de la République a précisé que la révision de cet accord «ne résulte pas d'un conflit, mais vise à soutenir les bonnes relations entre l'Algérie et l'Union européenne en tant que partenaire économique sur la base du principe gagnant-gagnant», selon le communiqué du Conseil des ministres.

Concernant l'exposé sur l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, le président de la République a affirmé que la révision de cet accord «s'impose au regard de la réalité économique actuelle, sachant que depuis son entrée en vigueur, en 2005, les exportations de l'Algérie étaient basées principalement sur les hydrocarbures, alors qu'aujourd'hui, nos exportations hors hydrocarbures se sont diversifiées et étendues à d'autres domaines, notamment la production agricole, les minerais, le ciment et les produits alimentaires et autres».

### RECENSEMENT ÉCONOMIQUE DU PRODUIT NATIONAL

#### Plus de 2 260 entités économiques ciblées par la deuxième phase dans le Sud-ouest

Pas moins de 2.261 entités économiques et commerciales dans la région du Sud-ouest du pays sont ciblées par la deuxième phase du Recensement économique du produit national, dont le coup d'envoi a été donné hier par le wali de Béchar, Ahmed Benyoucef.

L'opération, qui s'étalera jusqu'au 16 février, et prise en charge par 45 brigades de recensement, vise à finaliser l'élaboration d'une base de données nationale précise et exhaustive de toutes les activités économiques, a précisé le Directeur régional du commerce, El Hadj Daachi.

Parmi les entités économiques concernées, figurent 1.582 personnes physiques, 679 personnes morales, à travers les wilayas de Béchar, Naâma, El-Bayadh, Béni-Abbès, Adrar et Timimoun, a-t-il détaillé.

Des moyens logistiques conséquents ont été mis à la disposition des équipes de recensement pour permettre un bon déroulement de cette opération, a-t-il ajouté.

Dans la wilaya de Béchar, six (6) équipes effectueront les opérations inhérentes à ce recensement qui touchera 299 entités, dont 198 personnes physiques, à travers les communes de Bechar, Abadla, Kenadza, Béni-Ounif, Lahmar, Mougheul, Boukais et Taghit, a fait savoir le même responsable.

HANDBALL

# Algérie-Bahreïn aujourd'hui



**Des joueurs de l'EN de handball  
devraient annoncer leur retraite  
internationale**

**Les confidences  
de Mourad Meghni**





LIGUE 1 MOBILIS

## Le départ d'Amrani du CRB confirmé

Le Conseil d'administration du CRB a annoncé officiellement la fin de la relation professionnelle avec Abdelkader Amrani. Dans un communiqué publié dans la soirée de samedi sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, la direction du club belouizdadi prend acte de la décision d'Amrani de quitter de son propre gré la barre technique de l'équipe première.

### Houhou assure l'intérêt

« Le Conseil d'administration du Chabab Belouizdad annonce la fin de la relation professionnelle avec l'entraîneur de l'équipe première, Abdelkader Amrani, suite à sa décision de se retirer de ses fonctions. Dans ce contexte, le Conseil exprime ses sincères remerciements et sa reconnaissance à M.



Amrani pour son dévouement et les efforts sincères qu'il a déployés au service du club. Nous lui souhaitons tout le meilleur et du succès dans ses prochaines étapes de carrière », a écrit le club sur son compte Facebook.

En attendant la nomination d'un nouvel entraîneur, c'est l'adjoint, Samir Houhou et son staff technique qui assurent la gestion temporaire de l'équipe. L'état-major de Rouge et Blanc a également précisé qu'il menait actuellement une réflexion approfondie

pour choisir un coach répondant aux ambitions et aux valeurs du club.

### Engager un entraîneur en adéquation avec la vision, les objectifs et les valeurs du club

« Durant cette phase transitoire, l'encadrement temporaire de l'équipe sera confié à l'entraîneur adjoint et à son staff technique, jusqu'à la nomination d'un nouvel entraîneur principal. Le Conseil d'administration confirme sa volonté d'étudier attentivement

toutes les options pour assurer la sélection d'un entraîneur en adéquation avec la vision, les objectifs et les valeurs du club. Ce processus reposera sur des fondations réfléchies visant à s'assurer que le prochain entraîneur soit compatible avec les ambitions du club et son projet sportif », ajoute le CRB.

Parmi les potentiels successeurs à Abdelkader Amrani, on retrouverait une liste composée d'entraîneurs ayant déjà dirigé la formation de Laâkiba, à l'image de l'Argentin,

Miguel Angel Gamondi, du Brésilien Marcos Paqueta ou encore du Serbe Zoran Manolovic. Le nom de l'ex-driver du MCA, le Français, Patrice Amir Beaumelle, aurait été évoqué.

### Keddad out une semaine

En ce qui concerne l'effectif, la direction du Chabab tient à rassurer à travers un autre communiqué sur l'état de santé des deux défenseurs Chouaib Keddad et Mohamed Azzi, sortis sur blessure lors du match de mise à jour remporté samedi contre le PAC (2-1). D'après le staff médical belouizdadi, le premier souffre d'une plaie au niveau de l'arcade sourcilière gauche ayant nécessité la pose de points de suture. On lui a prescrit un arrêt de travail d'une semaine et sera, par conséquent, absent pour la réception du CSC, ce jeudi au stade du 5-Juillet. Quant au second, il a une simple contusion au niveau de l'épaule. Il devait reprendre l'entraînement dès hier avec le reste du groupe.

### Sadi sera candidat

La commission de candidature devrait publier sous peu un communiqué par le moyen duquel elle confirmera, a-t-on appris, la candidature unique de Walid Sadi. Celui-ci a jus-

# SPORT

## La candidature à l'AGE de la LFP fixée jusqu'au 29 janvier

Le dépôt des dossiers de candidature à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP) est fixé du 26 au 29 janvier, a annoncé la LFP, dimanche.

La liste des candidatures retenues sera publiée, le jeudi 30 janvier courant, sur le site officiel de la LFP. Les candidats dont les dossiers auront fait l'objet de rejet auront la possibilité d'introduire un recours du samedi 1er au dimanche 2 février 2025, auprès de la commission chargée à cet effet, précise le communiqué de la LFP.

« La liste définitive des candidats retenus fera l'objet d'une publication sur le site de la LFP le dimanche 2 février 2025 », lit-on dans le communiqué.

On connaît déjà l'un des prétendants à la présidence de la LFP, il s'agit de l'actuel intérimaire au niveau de l'instance dirigeante de la Ligue 1 Mobilis, Mohamed Amine Mesloug. Membre du bureau fédéral, ce dernier a été désigné pour gérer la transition de la LFP en octobre 2023.

Il convient de rappeler que l'AGE de la LFP se tiendra le mercredi 5 février prochain à 10h00.



HANDBALL

## Algérie-Bahreïn aujourd'hui



### La sélection d'Algérie de handball affrontera son homologue du Bahreïn, aujourd'hui, en match comptant pour la Coupe du président (matches de classement 29e-30e places) du Mondial 2025.

Le Bahreïn s'est classé à la troisième place de la Poule 2, à l'issue de la défaite concédée dimanche soir

face aux Etats-Unis (28-30) et l'Algérie a concédé samedi sa cinquième défaite dans ce tournoi, en s'inclinant face au

Koweït 31 à 38. Les « Verts » se sont inclinés auparavant face à la Pologne (32-38) lors de la première journée de la Coupe du président, en plus des trois revers essuyés lors du Tour préliminaire, respectivement, face au Danemark (22-47), l'Italie (23-32) et la Tunisie (26-25),

contre un seul succès en Coupe du président contre la Guinée (32-23). Lors du Mondial 2023, disputé en Pologne, l'Algérie s'était classée à la 31e et avant dernière place, à la faveur de son unique victoire décrochée lors de cette édition, contre l'Uruguay (34-33).

## Des joueurs de l'EN de handball devraient annoncer leur retraite internationale

L'équipe nationale de handball jouera aujourd'hui son dernier match de classement pour la 29e ou la 30e position du Mondial 2025, qui se déroule au Danemark, en Norvège et en Croatie. Ce match pourrait aussi être le dernier pour certains joueurs de l'EN de handball, qui devraient annoncer leur retraite internationale.

### Des problèmes qui persistent

Selon une source fédérale, le capitaine Messaoud Berkous compte annoncer sa retraite dès le retour à Alger, programmé le mercredi 29 janvier à 18h. A 35 ans, le joueur le plus capé de la sélection semble être dépité de la situation dans laquelle se trouve le sport collectif le plus sacré du pays. En dépit du poids des ans, l'actuel

joueur du HBC El Biar a été incontestablement un des meilleurs éléments de l'équipe, nonobstant ses contre-performances. D'ailleurs, sa sortie face au Koweït à cause d'une blessure a rendu très difficile la tâche de ses coéquipiers. Battus (38-31) pour la 2e fois dans l'histoire des confrontations entre les deux sélections, les Verts ont d'ailleurs terminé le match sur un pourcentage très bas en attaque et une défense quasi inexistant. Même les joueurs qui ont été incorporés en cours de jeu n'ont pu faire la différence.

### Du pain sur la planche pour le futur président de la FAHB

Outre Berkous, Daoud Hicham compte aussi se retirer. En équipe nationale depuis fin 2007, l'ailier de 33 ans, qui porte les

couleurs du club français Billère Handball (N1), a pris un sérieux coup au moral bien avant le départ pour le Danemark. Après 18 ans en tant qu'international, Daoud a révélé qu'il ne compte pas continuer à jouer en prévision du Championnat d'Afrique 2026 au Rwanda.

Avec le retrait imminent de ces deux joueurs chevronnés et celui de Hadj Sadok Mustapha, l'équipe nationale va perdre au moins trois éléments de valeur, qui ont leur poids dans le groupe. Pour dire que le prochain président de la Fédération aura la lourde responsabilité de préserver les joueurs des équipes nationales, qui, victimes de bricolage, n'ont plus envie de continuer leur carrière internationale.

## Clôture du 3<sup>e</sup> module de la Licence CAF A

Le 3e module de la Licence CAF A destiné aux ex-joueurs internationaux a été clôturé, dimanche, au Centre technique national de Sidi Moussa, a indiqué la FAF dans un communiqué publié sur

son site officiel. La programmation de cette formation entre dans le cadre du programme tracé par la Direction technique nationale qui compte lancer 9 sessions de formation

sur tous le territoire national pour l'obtention de licence CAF-C, 9 autres pour la licence CAF-B et 4 pour la licence CAF-A. Le 4e module devait débiter hier avec de nouveaux thèmes à aborder, précise la Fédération algérienne de football (FAF). Cette session de formation se poursuivra jusqu'au 31 janvier 2025, avant un dernier stage en février consacré aux cours du 5e module.

## L'AG ordinaire de la FAF confirmée pour le 1<sup>er</sup> février

L'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de football (FAF) aura lieu le 1er février prochain au cercle militaire de Béni Messous d'Alger (9h). Pendant les travaux de l'AGO, il reviendra au président de la FAF, Walid Sadi, de présenter ses bilans moral et financier de l'année 2024.

### Amélioration de la situation financière de la FAF

Walid Sadi ne devrait pas rencontrer de difficulté pour convaincre les 91 membres de l'assemblée générale de l'incontestabilité de ses bilans. Lors de la dernière assemblée extraordinaire sur la mise en conformité des statuts de la Fédération avec ceux de la FIFA, le président de la FAF a mis en relief la nette amélioration enregistrée dans la trésorerie de son orga-



nisme. « Après avoir hérité d'une situation assez compliquée, les finances de la FAF connaissent désormais une évolution positive grâce aux efforts fournis par le bureau fédéral. Nous avons réussi à renverser la tendance et connaissons, d'ores et déjà, une certaine aisance », a-t-il souligné, avant de noter les progrès notables réalisés dans les chapitres de l'administration et de l'arbitrage

suite, notamment, à l'introduction de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage), l'évolution de l'équipe nationale et surtout le retour de la stabilité dans les différentes instances chargées de la gestion des affaires du ballon rond local.

### AG électorale le 25 février

Le 25 février prochain, la FAF sera tenue, par ailleurs, d'organiser son

assemblée électorale pour le choix du futur locataire de la maison de Dély Ibrahim et des membres de son exécutif. Il semble que Walid Sadi est sur une voie libre pour se succéder à lui-même. Le chemin lui est, en effet, déblayé après s'être retrouvé candidat unique à sa propre succession. Aucune personnalité répondant aux nouveaux critères d'éligibilité, approuvés au terme de l'Agex du 11 janvier dernier, ne s'est manifestée. Les délais fixés aux potentiels candidats sont fixés au samedi 26 janvier à 17h.

tifié son intention de briguer le mandat olympique (2025-2029) par sa volonté de parachever ses chantiers entamés en septembre 2023 visant la réhabilitation du football national. « La stabilité ne servira pas la personne de Walid Sadi, mais elle sera, en fait, profitable pour la concrétisation de nos ambitieux projets pour le développement de notre football. Et si j'ai décidé de me porter candidat, c'est en réponse aussi aux appels de plusieurs personnalités de la famille de la discipline », déclare le président sortant et, néanmoins, ministre des Sports. Sadi est également le candidat unique de la zone Unaf, rappelle-t-on, au comité exécutif de la Confédération africaine, dont les élections sont prévues le 12 mars prochain.

## Nice bat Marseille avec un bon Boudaoui !

Nice s'est imposée sur le score de 2-0 à domicile face à Marseille hier dans un match dominé par l'OM. Hicham Boudaoui a su tirer son épingle du jeu. Aligné avec Santamaria dans une sorte de 4-4-2-1, Hicham Boudaoui a parfaitement su jouer les détonateurs sur les contres rapide de son équipe à chaque récupération. Après un premier but de Guessand (7e), Nice a subi le jeu Marseillais mais à chaque récupération on voyait Boudaoui jouer vite, essayer de se faufiler entre les lignes puis se projeter en attaque pour apporter le sur-nombre.

Le milieu de terrain algérien aura touché peu de ballons (37) mais il a quasiment gagné tous ses duels. A noter que Bouanani pur sa part est rentré en cours de jeu en deuxième période.

## Arabie saoudite : Beau but de Sayoud, un Bouzok intéressant

Amir Sayoud a marqué mais son équipe a perdu 1-2 face à Al Kholood, le club de Noureddine Zekri. Troisième match pour Yousri Bouzok avec Al Raed, aligné à gauche cette fois à gauche, il est impliqué sur l'ouverture du score d'Amir Sayoud. Il fait l'appel dans la surface, il reçoit la balle en profondeur est remet instantanément d'une talonnade à une coéquipier qui perd la balle, Sayoud récupère, sollicite un one-deux dans la surface et marque (25e). Bouzok aurait pu marquer le second but juste avant la mi-temps d'une belle frappe enroulée sur un service de Sayoud mais ce seront les locaux qui vont marquer deux buts en seconde mi-temps dont un dernier par Aliou Dieng l'ancien milieu de terrain du Mouloudia d'Alger. Amir Sayoud avait juste avant l'occasion de redonner l'avantage au siens sur coup-franc mais ça passe de peu à côté.

# Les confidences de Mourad Meghni

*Dans un entretien émouvant avec le créateur de contenu algérien Kobiliann sur la plateforme X (anciennement Twitter), Mourad Meghni, ancien international algérien, s'est confié sur son choix de représenter l'Algérie, sa carrière et l'amour indéfectible que lui porte le peuple algérien. Meghni, qui a été parmi les premiers joueurs binationaux à rejoindre les Fennecs grâce à la loi des Bahamas en 2009, a expliqué que sa décision de porter le maillot algérien a été immédiate et sans condition.*

« **L'**Algérie ? J'ai dit oui, direct. C'était facile, il n'y a pas eu de négociations. Je n'ai ni parlé d'argent ni parlé de projet. Rien », a-t-il déclaré avec simplicité, montrant l'attachement profond qu'il éprouve pour son pays d'origine. Cette décision est d'autant plus significative qu'elle est intervenue à un moment charnière de sa carrière, alors qu'il évoluait dans l'un des plus grands clubs d'Europe, la Lazio Rome.

### Un sacrifice assumé

L'ancien meneur de jeu, comparé en France au mythique Zidane en raison de sa technique élégante, a également évoqué le sacrifice qu'il a consenti pour représenter l'Algérie. « J'ai mis ma carrière de côté pour l'Algérie, mais pour moi, je n'ai rien fait de spécial », a-t-il confié avec modestie, en référence notamment à sa participation héroïque, mais risquée, lors du quart de finale de la CAN 2010 contre la Côte d'Ivoire. Meghni avait joué malgré une blessure au genou, qui allait sérieusement affecter la suite de sa carrière. Cette blessure l'a éloigné des terrains pendant plus d'un an et l'a contraint à quitter l'Europe en 2011 pour poursuivre sa carrière dans le Golfe, à Umm



Salal et Al-Khor au Qatar, avant un retour en Algérie avec le CS Constantine entre 2015 et 2017.

### Un amour réciproque avec le peuple algérien

Mourad Meghni reste une icône pour les supporters algériens, qui ne cessent de lui témoigner leur reconnaissance.

« Je reçois tellement d'amour de la part des Algériens : c'est incroyable de recevoir autant », a-t-il exprimé avec émotion.

Il a également évoqué l'émotion qu'il ressentait lors de chaque match sous le maillot algérien :

« Lors de l'hymne, je retenais mes larmes. Les émotions étaient déçuplées. J'imaginai que mon père soit fier de moi, content de voir que son fils porte le maillot. »

### Une carrière marquée par la loyauté

Formé à l'INF Clairefontaine, Meghni a gravi les échelons des équipes de jeunes en France, mais c'est en choisissant l'Algérie qu'il a véritablement marqué les esprits. Sa vision de jeu, ses dribbles soyeux et son altruisme sur le terrain ont laissé une empreinte indélébile dans l'histoire du football algérien. Aujourd'hui, même s'il a quitté les terrains, Mourad Meghni reste une figure respectée et aimée en Algérie, symbole d'une génération qui a su relever le défi de redonner espoir à tout un peuple. Sa sincérité et son dévouement continuent d'inspirer les jeunes joueurs binationaux à suivre ses traces. Mourad Meghni n'a peut-être pas tout gagné sur le terrain, mais dans le cœur des Algériens, il restera à jamais un héros.

## CRB : une absence de plusieurs semaines pour Heddad ?

Le CR Belouizdad a annoncé, dimanche soir, que Mouad Haddad, défenseur central de 27 ans, souffre d'une blessure aux ischio-jambiers, contractée lors de la rencontre face à la JS Kabylie le 21 janvier dernier, en match en retard de la 9e journée de Ligue 1. Le joueur sera donc contraint de manquer plusieurs matches à venir, à commencer par la victoire de son équipe contre Paradou AC le 25 janvier. Cette absence prolongée est la conséquence d'une blessure muscu-

laire aux tendons de la cuisse gauche, comme le révèle le rapport médical du club. Les examens effectués ont mis en évidence un dysfonctionnement musculaire, et bien que le communiqué n'ait pas précisé la durée exacte de son indisponibilité, Haddad devra se reposer pour se remettre en forme. Le club a précisé que le staff médical lui a accordé une période de repos afin de lui permettre de retrouver toute sa condition physique pour les prochains défis. Cette absence de Haddad repré-

sente un sérieux contretemps pour la défense du CR Belouizdad, qui devra également faire face à une autre absence importante. En effet, Chouaïb Keddad, défenseur de 30 ans, a également été écarté des terrains après avoir subi une grave blessure à la tête lors de la rencontre contre Paradou AC. Ainsi, le Chabab se trouve privé de deux éléments clés pour les prochains matches, ce qui pourrait compliquer sa préparation pour les échéances à venir.



EL-MENIAA

## Plaidoyer pour l'extension de l'irrigation sous pivot pour développer l'agriculture saharienne



*L'intérêt d'étendre les terres irriguées sous pivot en vue de développer l'agriculture saharienne a été souligné par les participants à une rencontre, dimanche à El-Meniaa, sur "l'évaluation des contrats de performance de la période 2024-2027".*

Intervenant à cette occasion, la directrice générale de l'investissement et du foncier agricoles au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Souad Aassaous, a indiqué qu'il "appartenait aux promoteurs agricoles, bénéficiant du foncier par le biais de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), de consentir les efforts nécessaires afin de promouvoir l'agriculture saharienne, à travers l'extension des superficies irriguées sous

pivots, conformément aux conditions fixées par l'Office pour l'octroi de terres à l'investissement, en vue d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et réduire la facture d'importations".

"Les pouvoirs publics ont arrêté, sur orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un programme spécifique concernant l'électrification et l'ouverture de pistes agricoles, pour lequel un important financement est consacré", a-t-elle souligné.

Cette rencontre a été consacrée à l'évaluation de l'efficacité des contrats de performance des investisseurs agricoles ayant bénéficié de terres dans le cadre du portefeuille foncier de l'Odas, ainsi qu'à l'écoute des préoccupations exposées par les investisseurs agricoles, en rapport notamment avec l'électrification agricole, l'ouverture de pistes et la couverture en téléphonie mobile, a fait savoir la responsable.

La directrice générale de l'Odas, Sabiha Bousseadra, a signalé, de son

côté, que les services de l'Office s'attendent à lever l'ensemble des contraintes pouvant être rencontrées par les investisseurs ayant bénéficié du foncier agricole via la plateforme numérique de l'Odas, et ce en élaborant une fiche technique de l'ensemble des exploitations ayant besoin d'électrification et de pistes agricoles.

Pour leur part, les promoteurs agricoles ont salué la tenue de ce type de rencontres qui leur donnent l'opportunité de soulever leurs préoccupations, liées en grande partie à l'électrification et les pistes, avant de recevoir des clarifications sur les programmes inscrits en termes de besoins, dont la mise en place d'infrastructures de base pour les exploitations agricoles dans le Sud.

La rencontre, initiée en coordination avec l'Odas et tenue en présence des autorités locales, a rassemblé des investisseurs agricoles issus des wilayas d'El-Meniaâ, Ouargla, Laghouat, Ghardaïa et Tougourt.

BISKRA/PROTECTION CIVILE

## Organisation d'une manœuvre simulant des inondations à Seriana

La direction de la Protection civile de la wilaya de Biskra en coordination avec le secteur opérationnel de la wilaya a organisé dimanche une manœuvre simulant des inondations survenues dans la région de Seriana relevant de la commune de Sidi Okba dans le cadre de la mise en œuvre du plan des secours 2025. L'exercice s'est déroulé en présence du wali, Lakhdar Sedas, du commandant du secteur opérationnel, le colonel Rabah Lakrichi, et la participation d'équipes des directions exécutives dont celles de la santé, des travaux publics, du logement, de l'énergie, des forêts, des services de sécurités et

des unités de l'armée nationale populaire. Des interventions communes ont été ainsi effectuées dès le signalement de victimes liées à l'inondation pour tester leur réactivité dès l'avènement d'un sinistre, a indiqué à l'APS le directeur local de la Protection civile, le lieutenant-colonel Abdelmalek Kabachi. Le scénario de l'exercice suppose l'inondation de plusieurs localités et l'effondrement du barrage Foug El-Gherza et d'autres constructions nécessitant l'enclenchement du plan Orsec avec la mobilisation des unités de secours et l'association des autres partenaires pour l'évacuation des victimes et

l'installation de sites temporaires d'hébergement des habitants. Les unités de l'Armée nationale populaire du secteur opérationnel de la wilaya ont été également associées aux actions de recherche et d'évacuation des victimes en appui aux équipes des sapeurs-pompiers pour limiter les dégâts. Selon le même scénario, la manœuvre débute après l'inondation de la région de Seriana dans la commune de Sidi Okba (20 km à l'Est de Biskra) et la mobilisation des unités d'intervention pour secourir les habitants et repêcher les personnes noyées au niveau barrage de Foug El Gherza.

KHENCHELA

## Une équipe de spécialistes du CNRA expertise le site archéologique d'El Anaguid

Une équipe de spécialistes du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) est arrivée dimanche à Khenchela pour effectuer une expertise sur le site archéologique récemment découvert dans la zone d'El-Anaguid, dans la commune d'Aïn-Touila, a indiqué dimanche le directeur de la culture et des arts, Mohamed El Alouani.

Suite aux recommandations du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, une équipe de spécialistes du CNRA dirigée par le Dr. Wafia Adel, chef du département d'histoire du Centre, accompagnée du chercheur Lyès Arifi et de spécialistes de la direction de wilaya de la culture et des arts, et du musée national Frères-Boulaziz s'est déplacée ce dimanche matin sur ce site récemment mis au jour pour mener une expertise et proposer les mesures à prendre.

M. El-Alouani a ajouté que cette équipe de spécialistes s'est réunie dans la matinée avec le wali de Khenchela, Salim Harizi, avant de se rendre sur le site en question où ils effectueront une prospection de la zone avant d'élaborer un rapport détaillé qui sera soumis au ministère de la Culture et des Arts afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger la zone.

Les spécialistes du CNRA profiteront également de leur présence dans la région pour effectuer un relevé des sites archéologiques de Bir Djahili et de Metirchou afin d'enrichir la carte archéologique et de recueillir des informations complètes sur les biens culturels inscrits sur l'inventaire supplémentaire de la wilaya.

Pour rappel, à la fin du mois d'octobre de l'année dernière (2024), la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Aïn-Touila avait été alertée par un entrepreneur signalant la présence de vestiges archéologiques, de sépultures et de pièces de monnaie ancienne découverts lors de travaux en vue de la construction d'une salle de soins à El-Anaguid.

Cela avait immédiatement conduit à la délimitation du site par la Direction de la culture et des arts et à sa protection par les autorités communales qui ont décidé de transférer le projet de la salle de soins vers une autre zone.

## HYDROCARBURES

# Hachichi évoque avec son homologue mauritanien les moyens de renforcer la coopération bilatérale

*Le président-directeur général (P.-dg) du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, dimanche à Alger, une délégation de la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH) conduite par son directeur général, Ismaïl Abdelvettah, qui effectue une visite de travail visant à renforcer la coopération entre les deux parties, selon un communiqué du Groupe.*



"**D**ans une démarche traduisant la profondeur des relations bilatérales entre l'Algérie et la Mauritanie dans le secteur de l'énergie, le P.-dg du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, dimanche au siège de la Direction générale, une délégation de haut niveau de la Société mauritanienne des hydrocarbures, conduite par le directeur général Ismaïl Abdelvettah, qui effectue une visite de travail visant à renforcer la coopération entre les deux parties."

Cette visite permettra d'explorer les opportunités de partenariat entre les deux parties, précise la même source. Lors des discussions, "les opportunités

d'investissement ont été abordées ainsi que l'exécution de projets stratégiques d'intérêt commun, englobant toutes les étapes de la chaîne de valeur dans le secteur des hydrocarbures, de l'exploration et la production à la commercialisation", souligne le communiqué.

Les deux parties ont également mis en avant "l'importance de renforcer les efforts conjoints pour explorer et développer les ressources pétrolières, à l'effet d'assurer une exploitation optimale des potentialités naturelles disponibles en Mauritanie", selon le communiqué du Groupe qui précise que ces efforts "s'inscrivent dans une vision stratégique à

même d'approfondir la coopération dans les domaines de l'exploration, des transports et de la transformation au bénéfice des intérêts communs des deux parties". Par ailleurs, le Groupe a indiqué que le programme de la visite de la délégation mauritanienne s'étalait sur quatre jours, au cours desquels la délégation visitera les installations de production et de formation relevant de Sonatrach.

Ces visites permettront à la délégation de s'enquérir des expertises et des capacités industrielles et productives du Groupe, y compris les processus opérationnels avancés et les techniques modernes adoptées dans les activités, selon le communiqué.

## SOMMET AFRICAIN DE L'ÉNERGIE

## L'Algérie présente ses initiatives

Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, prendra part, aujourd'hui à Dar es Salam (Tanzanie), au Sommet des chefs d'Etat africains sur l'énergie, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

Ce sommet se tient à l'initiative du Groupe de la Banque africaine de développement et du Groupe de la Banque mondiale, en collaboration avec l'Union africaine. Il sera précédé, lundi, de séances et d'ateliers ministériels, précise le communiqué.

Ce sommet vient promouvoir l'initiative "Mission 300", qui vise à raccorder 300 millions d'Africains à l'électricité d'ici 2030, selon la même source.

A la veille de ce sommet, M. Arkab parti-

cipera aux travaux d'une séance ministérielle sous le thème "Politiques et réformes, transformer le secteur énergétique en Afrique", afin de "présenter la vision ambitieuse de l'Algérie et son rôle pionnier en tant que producteur historique d'énergie, et ses efforts pour promouvoir le développement durable au niveau du continent africain à travers la mise en œuvre de son programme énergétique en matière de production de l'électricité et de renforcement du raccordement électrique, en plus des projets de production d'énergie solaire et du développement de projets d'hydrogène vert", selon le communiqué. La participation algérienne mettra en évidence le grand potentiel dont dispose l'Algérie dans la fourniture de solutions innovantes qui soutiennent la réalisation de l'objectif du continent de fournir une énergie propre et abordable, ajoute la

même source. L'accent sera notamment mis sur le rôle efficace et axial joué par l'Algérie à travers les groupes Sonatrach et Sonelgaz, ainsi que de nombreux acteurs dans ce domaine pour soutenir et accompagner les pays africains dans le développement de leurs systèmes énergétiques. Outre les efforts continus de l'Algérie pour former des cadres africains dans ses instituts spécialisés dans les domaines de l'énergie, la participation de l'Algérie à ce sommet reflète "son engagement à soutenir les initiatives régionales visant à éliminer la pauvreté énergétique et à renforcer la coopération et les partenariats régionaux et internationaux pour fournir des solutions énergétiques avancées qui répondent aux besoins des peuples africains et contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable", a conclu le communiqué.

## AGRICULTURE

### Lancement de l'enquête post-censitaire du Recensement général

L'enquête post-censitaire du Recensement général de l'Agriculture (RGA 2024) a été lancée dimanche, constituant une étape clé qui suit la collecte des données lors du Recensement réalisé entre le 19 mai et le 27 juillet 2024, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Le ministère a précisé dans son communiqué que cette opération, à laquelle 300 enquêteurs (recenseurs) ont été mobilisés, se déroulera sur une période de 15 jours à partir du 26 janvier 2025. Environ 23.000 exploitations agricoles seront enquêtées, réparties sur 100 zones d'intervention (100 communes) réparties sur 28 wilayas. Les wilayas concernées sont Adrar, Laghouat, Oum El-Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Béchar, Tamanghasset, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Sétif, Skikda, Guelma, Médéa, Mostaganem, Mascara, Ouargla, El-Bayadh, Boumerdès, El-Tarf, El-Oued, Mila, Aïn-Defla, Timimoun, Ouled Djellal, El-M'ghair et El-Menia. Cette opération vise à vérifier la qualité et la fiabilité des données recueillies lors du troisième Recensement général de l'agriculture, afin de corriger d'éventuelles erreurs et d'évaluer la couverture du recensement, c'est-à-dire identifier les exploitations agricoles qui auraient pu être omises. L'enquête post-censitaire sera réalisée "sur un échantillon représentatif des exploitations agricoles recensées et ou non recensées. Elle implique une nouvelle visite sur le terrain, où des enquêteurs (recenseurs) enquêtent auprès des exploitants pour confirmer ou corriger les données précédemment collectées", ajoute la même source. Les informations vérifiées peuvent concerner la superficie des terres, les types de cultures, le cheptel, l'équipement agricole, ainsi que les pratiques culturales. Les résultats de cette enquête "sont essentiels pour améliorer la précision des statistiques agricoles et pour ajuster les résultats du RGA, pour mieux orienter les politiques agricoles".

## CONSEIL DES MINISTRES

### Le président de la République ordonne d'accélérer le parachèvement des travaux des silos de stockage de céréales

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité, dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, de l'avancement des travaux de réalisation des silos de stockage de céréales, en prévision de la campagne de moisson, avec des capacités qui atteindront, pour la première fois, environ 5 millions de tonnes, ordonnant d'accélérer le parachèvement des travaux des silos restants.

Concernant l'exposé sur l'état d'avancement de la réalisation de silos de stockage de céréales, "le président de la République a enjoint au ministre de l'Agriculture et du Développement rural d'accélérer le parachèvement des travaux des silos restants pour renforcer les capacités de stockage au titre de la stratégie de sécurité alimentaire", selon un communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a, en outre, "ordonné d'étendre la construction de silos de stockage à d'autres communes connues pour une production céréalière régulière et abondante", ajoute la même source.

## SAHARA OCCIDENTAL

# Le Front Polisario fustige le soutien français au Maroc

*Le Front Polisario a appelé, dimanche, l'Organisation des Nations unies (Onu), à assumer ses responsabilités quant à la décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, condamnant le parti-pris de la France en faveur de la politique expansionniste du Maroc contraire à la légalité internationale.*

Dans un communiqué sanctionnant la réunion de son bureau permanent, présidée par le secrétaire général du Front, le président sahraoui, Brahim Ghali, le Front Polisario "après avoir évoqué la question des richesses naturelles et de la bataille juridique, a condamné le parti-pris de la France en faveur de la poli-



tique expansionniste marocaine, contraire à la légalité internationale". Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), le Front Polisario a renouvelé

son appel à l'Union européenne (UE) à se conformer pleinement aux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), au Droit international

et au Droit international humanitaire concernant le Sahara Occidental.

Il a également exhorté l'Onu à assumer sa responsabilité quant à la décolonisation de la dernière colonie en Afrique et à faire pression sur le Maroc pour libérer les prisonniers du groupe "Gdeim Izik" et tous les prisonniers civils détenus dans les geôles marocaines.

Dans une allocution prononcée lors de la réunion, Brahim Ghali a souligné "la nécessité de faire montre de prudence et de vigilance face aux défis et aux risques découlant des mutations accélérées marquant les scènes régionales et internationales, notamment au vu des politiques persistantes du Maroc ciblant le front intérieur".

Il a également appelé à "davantage de mobilisation et de préparation, alors que nous entamons l'année du 50e anniversaire de l'unité nationale, c'est pourquoi nous devons aller de l'avant sur la voie des Chouhada, jusqu'à la réalisation des objectifs de notre peuple, à savoir la liberté et l'indépendance".

## ESPAGNE

## Démantèlement d'un gang spécialisé dans le trafic de drogue à partir du Maroc

La police espagnole a réussi à démanteler une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogue à partir du Maroc, en arrêtant six criminels, en plus de sept autres interpellés en mai dernier, indique le journal espagnol El Faro de Ceuta. Selon le même média, la police nationale espagnole, appuyée par les Mossos d'Esquadra, une brigade de police de la région de Catalogne, a réussi à interpellier treize membres d'un gang marocain spécialisé dans le trafic de drogue et qui avait, au mois de mai dernier, déchargé quatre tonnes de haschisch à l'Ametlla

de Mar (Tarragone-en Catalogne) en provenance du Maroc. "Les arrestations ont eu lieu le 21 janvier à Alicante, où cinq hommes et une femme ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête relative à l'affaire du déchargement des quatre tonnes de drogues dans une baie (non loin) du port Olivet à l'Ametlla de Mar en mai 2024", précise le journal. Au mois de mai dernier, la police avait réussi à arrêter sept membres du même gang. En arrivant sur le lieu du déchargement, la police avait trouvé une embarcation de 15 mètres dotée de trois

moteurs et, non loin, sur la plage, une camionnette et plusieurs paquets posés sur le sable. Les policiers ont réussi à arrêter les sept individus alors qu'ils tentaient de prendre la fuite.

Les agents de police ont découvert, dans l'embarcation, un pistolet et des munitions, signale le média espagnol.

"Après des mois d'enquête, la police a identifié six autres personnes, installées dans la province d'Alicante et qui seraient directement liées au débarquement de l'Ametlla", poursuit le journal qui indique que la police a procédé à

leur arrestation. "Les agents (de police) ont perquisitionné le domicile du chef du groupe criminel dans la ville de Muro de Alcoy (Alicante), où ils ont saisi de petites quantités de haschisch", ajoute le journal. "Les six prévenus, âgés de 25 à 40 ans, sont accusés de délits contre la santé publique et d'appartenance à un groupe criminel. (Ils) ont été transférés au siège de la police à Tortosa (Tarragone)", informe le journal qui constate que la plupart des personnes impliquées dans cette affaire avaient déjà un casier judiciaire.

## CONSEIL DE SÉCURITÉ

## Les A3+ appellent à une solution politique au conflit en RDC

Le groupe A3+ du Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) a appelé dimanche à une solution politique au conflit en République démocratique du Congo (RDC) dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays.

"Nos consultations avec les gouvernements de la RDC et du Rwanda ainsi que nos discussions avec le secrétariat de l'Onu nous ont confortés dans notre conviction, à savoir que la solution au conflit (en RDC) devait être politique et non militaire", a soutenu le représentant de la Sierra Leone à l'Onu, l'ambassadeur Michael Imran Kanu qui s'exprimait au nom des A3+, lors d'une session du Conseil de sécurité présidée par l'Algérie. "Soyons clairs, lorsque nous appelons à une solution politique, nous indiquons également que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC doivent être respectées par tous les acteurs étatiques et non étatiques", a indiqué l'ambassadeur qui a insisté sur

la nécessité de mettre en œuvre les processus de paix de Nairobi et de Luanda liés à la situation en RDC. Les A3+ "condamnent fermement les attaques menées (dernièrement par le mouvement M23) contre les Casques bleus et le personnel militaire de la Sami-RDC (troupes de la Force de la communauté de développement de l'Afrique australe)", tout en félicitant la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation de la RDC (Monusco) "qui préserve sa posture de défense pour protéger les civils et s'acquitter de son mandat". "Nous appelons à une coordination constante entre la Monusco, les FARDC (Forces armées de la RDC) et la Sami-RDC conformément au mandat en vigueur et aux résolutions du Conseil de sécurité", poursuit l'intervenant.

Par ailleurs, "la protection de millions de civils congolais représente une priorité centrale pour le A3+. Nous exhortons la Monusco à continuer à protéger la population et les infrastructures

civiles importantes à Goma" (est de la RDC), a assuré le diplomate.

Les A3+ appellent les rebelles du M23 à cesser les hostilités, invitant le gouvernement de la RDC à "travailler de bonne foi avec les parties concernées" afin de mettre fin au conflit.

"Nous appelons le gouvernement de la RDC et le gouvernement du Rwanda à reprendre les discussions diplomatiques dans le cadre du processus de Luanda afin de parvenir à une solution pacifique et pérenne au conflit dans la région, notamment pour ce qui est de la neutralisation des FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda) et le déplacement de ces forces hors du territoire de la RDC", a encore lancé l'ambassadeur Michael Imran Kanu.

Le groupe des A3+ appelle "tous ceux qui appuient les avancées du M23 à mettre fin à cette assistance qui hypothèque la paix et la stabilité à long terme de la RDC et de toute la région", a-t-il lancé, exhortant le Conseil de sécurité à

"contribuer à la désescalade et à éviter de pointer du doigt telle ou telle partie". Les A3+ invitent, en outre, les responsables africains à œuvrer de concert avec les parties prenantes et à revitaliser le processus (de paix de Nairobi) avec le plein appui de la communauté internationale. M. Kanu a signalé, dans le même contexte, que le conflit en RDC a eu des effets dévastateurs sur la population civile, rappelant que 6,5 millions de personnes ont été forcées de se déplacer, dont 34.000 tout récemment. "290 civils ont été blessés dernièrement dont 90 sont dans un état grave", a-t-il signalé, notant que 400.000 enfants sont actuellement déscolarisés en raison de la fermeture des écoles, à cause du conflit en cours. "80% des infrastructures électriques et d'approvisionnement en eau potable de Goma ont été endommagées en raison de l'offensive du M23 et (du groupe armé) l'Alliance Fleuve Congo", a encore regretté le diplomate.

R. I. /Agences

## OBÉSITÉ ET CANCER

# Pourquoi les deux maladies sont indiciblement liées ?

*C'est une nouvelle photographie sur le lien entre obésité et risque de cancer ainsi qu'un décryptage des principaux mécanismes sous-jacents et de leurs implications cliniques qui nous sont livrés par cette équipe chinoise de la Southern Medical University de Guangzhou, dans la revue Frontiers of Medicine.*

**A**vec des implications pratiques et cliniques, mais aussi en conclusion, la nécessaire combinaison de plusieurs approches, pharmacologiques et sur le mode de vie pour contrer ce risque majeur.

L'épidémie d'obésité, qui gagne du terrain, est associée à un risque accru de différents cancers. L'obésité s'accompagne de différents phénomènes, dont l'inflammation, les déséquilibres hormonaux, la dysrégulation du microbiote intestinal, les perturbations du taux d'adipokines et d'autres mécanismes physiques et biochimiques. Cependant les mécanismes clés par lesquels l'obésité influence le développement du cancer restent mal compris.

L'inflammation chronique de bas grade du tissu adipeux, souvent citée, fait certainement partie de ces mécanismes clés. La condition, caractérisée par une augmentation de l'infiltration des cellules immunitaires pro-inflammatoires et de la libération de cytokines, est non seulement une caractéristique importante de l'obésité mais joue également un rôle bien documenté dans la cancérogénèse.

Les perturbations hormonales, telles que les niveaux élevés d'œstrogènes constituent également un facteur contributif clé, en particulier en particulier chez les femmes ménopausées.

Le microbiote intestinal également dérégulé en cas d'obésité, favorise l'inflammation et la cancérogénèse. Le tissu adipeux, un organe endocrinien actif, sécrète des adipokines comme la leptine et l'adiponectine, qui peuvent favoriser ou inhiber le développement du cancer lorsque leurs niveaux sont modifiés.

Enfin, des stimuli physiques tels qu'une augmentation de la pression abdominale et la fibrose contribuent, dans l'obésité, au risque de cancer associé.



## Quelles stratégies de prévention des cancers liés à l'obésité ?

Une fois ces grands facteurs mis en évidence, de grandes stratégies de prévention s'imposent, parmi lesquelles :

- la gestion du poids par des interventions diététiques, l'activité physique, la chirurgie bariatrique et la pharmacothérapie ;

- les modifications du régime alimentaire, avec l'adoption de régimes allégés en graisses saturées et en sucres ajoutés, comme le régime méditerranéen par exemple ;
- une alimentation équilibrée permet de réduire en effet l'inflammation et le stress oxydatif ;

- la pratique d'une activité physique régulière normalise le métabolisme et l'immunité et atténue également l'inflammation chronique, ce qui réduit le risque de cancers associés à l'obésité ;

- la chirurgie bariatrique est également une option efficace sur ce risque collatéral de l'obésité : elle permet de réduire considérablement l'incidence du cancer ;

- les interventions pharmacologiques peuvent également aider, notamment les médicaments pour perdre du poids comme les agonistes du GLP-1 et les médicaments ciblant les voies oncogènes.

Des questions importantes subsistent, dont :

- les effets distincts de l'obésité acquise et héréditaire sur le risque de cancer ;

- l'influence du vieillissement sur ce

lien et ce risque ;

- le cercle vicieux possible entre l'aggravation de l'obésité, la dysbiose du microbiote intestinal et la cancérogénèse. Cette revue très complète de la littérature appelle néanmoins à des recherches supplémentaires en particulier pour identifier précisément les voies oncogènes associées à l'obésité qui pourraient être ciblées pour prévenir le développement du cancer.

Cependant, l'examen aboutit à la nécessité d'une approche multidimensionnelle, combinant des modifications du mode de vie et des interventions pharmacologiques - voire chirurgicales - pour tenter de réduire cette incidence des cancers liés à l'obésité

## Cancer : Les soins palliatifs à domicile prolonge la vie du patient

Les médecins et en particulier les oncologues ne devraient pas hésiter à opter, lorsque cela est possible, pour des soins palliatifs à domicile et ne pas craindre qu'à domicile, les bons soins médicaux ne soient pas apportés.

Cette large étude menée au Japon confirme, ici chez des patients atteints de cancer en phase terminale, que la fin de vie à domicile permet de vivre plus longtemps qu'à l'hôpital.

Ces données, présentée dans Cancer, la revue de l'American Cancer Society, suggèrent à nouveau que les médecins et en particulier les oncologues ne devraient pas

hésiter à opter, lorsque cela est possible, pour des soins palliatifs à domicile et ne pas craindre qu'à domicile, les bons soins médicaux ne soient pas apportés.

La plupart des patients déclarent préférer être soignés à la maison même à l'approche de la fin de vie, cependant la question de la qualité des soins est toujours restée un frein. Le Dr Jun Hamano, de l'Université de Tsukuba (Japon), et ses collègues ont suivi 2.069 patients, dont 1.582 recevant des soins palliatifs en milieu hospitalier et 487 à domicile.

### Leur analyse constate que :

- la survie des patients soignés à la maison est significativement plus longue que celle des patients suivis à l'hôpital, même après ajustement pour les caractéristiques démographiques et cliniques des patients, ainsi que pour les autres facteurs de confusion.

« Le patient atteint de cancer et sa famille ont fréquemment tendance à craindre que la qualité des soins médicaux dispensés à la maison sera moindre et que cela affectera la durée de survie, cependant ces résultats confirment le contraire et suggèrent, a minima, que le patient et sa famille devraient avoir le choix. Les patients, les familles et les cliniciens doivent être rassurés et devraient même privilégier la fin de vie à domicile », concluent les auteurs.

**PADDINGTON**



21h05



Montgomery Clyde, explorateur, est devenu ami avec Lucy et Pastuzo, deux sympathiques ours péruviens, doués de la parole. Quelques années plus tard, la forêt qui abrite Lucy, Pastuzo et leur neveu est frappée par un orage. C'est le moment pour le jeune ours, grand amateur de marmelade, de partir à Londres. C'est là qu'il croise le chemin de la famille Brown. Il attendrit aussitôt madame Brown et ses enfants, qui le nomment Paddington et décident de le recueillir...  
Drôle et coloré, un divertissement parfait pour les plus jeunes spectateurs. En méchante, Nicole Kidman s'en donne à coeur joie.

**BORGO**



21h10



Mélissa Dahleb, surveillante pénitentiaire à Fleury-Mérogis, vient de quitter la métropole pour s'installer en Corse avec son mari, Djibril, qui cherche un poste de menuisier, et leurs deux enfants. Pour la jeune femme, l'acclimatation est assez difficile. En prison, les détenus montrent immédiatement de fortes réticences quand elle fait preuve d'autorité, et dans le quartier où elle vit avec sa famille, Les Salines, Djibril est victime de nombreuses remarques racistes. Mais plusieurs situations se débloquent, quand Saveriu Pietri, un détenu qu'elle avait déjà croisé à Fleury, s'intéresse à son cas.

**LA SOUPE AUX CHOUX**



21h05



Deux amis de longue date vivent dans un hameau campagnard. Ils sont septuagénaires et sont tout l'un pour l'autre. Claude Ratinier, dit « le Glaude », est un sabotier veuf. Francis Chérasse, dit « le Bombé » (à cause de sa bosse), est un puisatier à la retraite qui ne s'est jamais marié. Aucun des deux hommes n'a eu d'enfants. Le lieu-dit où ils vivent, les Gourdiflots, est totalement à l'écart de la vie moderne, dans le Bourbonnais et ne compte que leurs champs et leurs deux maisons qui sont des bâtisses agricoles anciennes. Négligeant totalement leur santé, chacun consomme cinq à six litres quotidiens de pinard en plus du pernilard.

**BLOODLINE**



21h05



Lauren Monroe est une procureure accomplie et héritière d'une riche et puissante famille new-yorkaise. Lorsque son père Archer Monroe meurt de façon soudaine et mystérieuse, sa vie prend un tour inattendu. Non seulement, elle hérite d'une fortune mais l'avocat de la famille lui remet en secret une clé ouvrant un bunker situé sous la propriété familiale.  
Elle y découvre un homme enfermé depuis une trentaine d'années. Il dit s'appeler Morgan Warner et commence à lui révéler des secrets sur la famille Archer. Lauren ne sait plus qui croire...

**LA SELECTION DE MIDI LIBRE**



**CHASSEURS DE MAFIA  
LE RÉSEAU**



20h55



En 2023 était lancée l'opération Eurêka : une opération coup de poing contre la mafia calabraise, menée simultanément dans 8 pays européens. En 6 volets, cette série documentaire dévoile la genèse de l'opération, de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie à la ville de San Luca.  
Ce premier épisode prend place en Allemagne, en mars 2019 : 12 ans après un retentissant règlement de compte qui fit six morts, une surveillance se mettait en place autour du chef de la 'Ndrangheta et de deux résidentes de Wuppertal, suspectées d'être impliquées dans un trafic de cocaïne.

**ENQUÊTE DE SANTÉ  
NOS VIES AVEC PARKINSON**

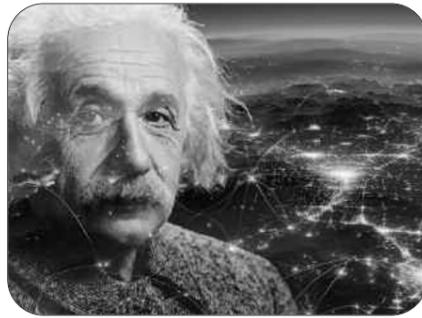


21h05



En septembre 2020, Joseph, 38 ans, journaliste, apprend qu'il est atteint de la maladie de Parkinson. Aujourd'hui, il part à la rencontre de six des 270 000 français atteints de la maladie. En Bretagne, Bertrand, 61 ans, emmène Joseph faire un tour de bateau à voile qu'il continue de pratiquer malgré la maladie. En Seine-Maritime, Cathy, 53 ans, a subi une évolution rapide de ses symptômes ainsi que des effets secondaires de ses médicaments. Les symptômes des malades de Parkinson vont bien plus loin que de simples tremblements. Des études mettent en cause le rôle des pesticides dans l'apparition de la maladie.

**ALIEN THEORY  
LA FORCE DES GÉNIES**



21h10



Depuis la nuit des temps, les scientifiques parviennent à faire des découvertes qui profitent à l'humanité entière.  
Dmitri Mendeleïev, dont le tableau a permis la classification périodique des éléments, Thomas Edison, inventeur qui a déposé plus de 1000 brevets, ou encore Albert Einstein, illustre physicien qui a développé la théorie de la relativité : tous ces génies fascinent autant qu'ils intriguent.  
D'où ont-ils puisé leur inspiration ? Nombre d'entre eux affirment notamment avoir visualisé leurs fulgurances dans leurs rêves...

**SNAPPED : LES FEMMES  
TUEUSES**



21h05



Le matin du 21 janvier 1992, Sylvia White contacte la police de Kinston, en Caroline du Nord, pour signaler la disparition de son mari Billy.  
L'homme de 59 ans, vendeur d'assurances à succès, était très apprécié dans le voisinage. La police locale lance des recherches à grande échelle pour le retrouver, en faisant notamment appel à un hélicoptère.  
La voiture de Billy est alors repérée sur une route isolée.  
Le corps du père de famille est à l'intérieur, dépouillé de ses biens et portant des traces de coups de feu.



Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56  
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56  
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:24
Dohr	13:01
Asr	15:49
Maghreb	18:13
Icha	19:34

LE MAROC UTILISE DU «ZELLIGE ALGÉRIEN» DANS LE LOGO OFFICIEL DE LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2025

## PATHOLOGIE PSYCHOLOGIQUE APPUYÉE PAR LE MENSONGE ET LA FOLIE DE LA CRISE IDENTITAIRE

*Corruption galopante, violation flagrante des libertés et un trafic de drogue et d'humain «florissant». Sur le plan interne, le Royaume marocain se retrouve en proie d'une crise économique et sociale sans précédent, exacerbée par un taux de chômage record.*

PAR : IDIR AMMOUR

Une conjoncture ayant provoqué une misère qui pousse le peuple marocain à la mendicité, à la prostitution ou risquer leurs vies en mer pour rejoindre l'eldorado européen. Le comble, c'est que ce régime qui devrait chercher les solutions pour le bien-être de sa population, n'a trouvé que son pays voisin l'Algérie pour lui endosser la responsabilité, menant « une sale guerre » contre elle, et ce, avec toutes sortes de complots et de conspirations.

La liste est longue ! Le Maroc a recours à des stratégies et à une fourbe propagande pour ternir l'image de l'Algérie en osant même s'emparer du patrimoine algérien et son territoire ! A commencer par la musique et l'art culinaire, en passant par le patrimoine amazigh, andalous, arabe et l'architecture islamique. Même la broderie n'est pas épargnée !

Le Maroc a recours à des stratégies et à une fourbe propagande pour ternir l'image de l'Algérie en osant même s'emparer du patrimoine algérien et son territoire ! A commencer par la musique et l'art culinaire, en passant par le patrimoine amazigh, andalous, arabe et l'architecture islamique. Même la broderie n'est pas épargnée !



jusqu'à que la Numidie le premier royaume berbère et Juba se retrouve à être marocain.

Tlemcen serait marocaine, Maghnia serait marocaine et cerise sur le gâteau même Constantine s'est retrouvé à anciennement être marocaine, doit-on en rire tellement leur vide culturel et historique est devenu synonyme de pathologie psychologique appuyée par le mensonge et la folie de la crise identitaire. Tout ce qui plaît devient forcément marocain, un complexe à

assumer que l'Algérie possède une ancestrale riche et rayonnante culture qui a marqué le Maroc, un pays qui rappelons-le est fondé par Hubert Lyautey. Aujourd'hui encore, le régime du Makhzen continue ses efforts pour s'approprier des éléments emblématiques du patrimoine algérien.

Dernière controverse en date : l'utilisation du «zellige algérien» dans le logo officiel de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, prévue au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Des médias marocains ont également dévoilé la mascotte de la compétition, ornée du fameux zellige, qu'ils attribuent à la culture marocaine. Pourtant, ce patrimoine, reconnu pour ses origines algériennes, est représenté dans des lieux emblématiques comme le Musée de Cherchell et le Louvre, où une pièce provenant de la Kalâa des Beni Hammad (M'sila) est exposée.

Aujourd'hui plus qu'hier, l'Algérie doit redoubler ses moyens pour couper l'herbe sous le pied de notre mauvais voisin et surtout mettre les moyens en œuvre pour rétablir la vérité et certifier ce qui nous appartient et préserver notre merveilleux patrimoine qui fait la fierté de notre identité algérienne !

CULTURE :

## INAUGURATION DU MUSÉE PUBLIC NATIONAL DE CHERCHELL APRÈS LA RESTAURATION DE PLUSIEURS DE SES PIÈCES ARCHÉOLOGIQUES

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a procédé, hier, à l'inauguration du Musée public national de Cherchell, dans la wilaya de Tipasa, suite à une vaste opération de restauration et d'entretien de plusieurs de ses pièces archéologiques, en coopération avec la République fédérale d'Allemagne.

Dans son allocution à l'occasion, le ministre, accompagné de la vice-ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Katja Keul, a assuré que la coopération entre les deux pays est «un modèle à suivre dans le domaine de partenariat culturel qui remonte à 1966, année de signature du 1er accord de coopération scientifique et culturel entre l'Algérie et l'Allemagne, avant son renouvellement en 2022».

«L'engagement diplomatique entre les deux pays traduit une vision commune convaincue que la culture est un pont de communication et un outil pour renforcer les liens entre les peuples», a-t-il ajouté.

Il a aussi souligné l'«impact positif» de cette expérience sur l'équipe algérienne qui a bénéficié de l'expertise allemande, pio-

nière dans le domaine de la restauration et de l'entretien, notant que ce partenariat «a contribué au renforcement des compétences algériennes en matière de préservation du patrimoine culturel».

Lancé en 2008, le projet de restauration du Musée public national de Cherchell, en coordination avec l'Institut allemand d'archéologie, a porté sur la restauration et la conservation de 169 pièces archéologiques, entre statues et sculptures rares, en plus de la modernisation du système d'exposition dans un style scénographique moderne, tout en lui assurant une protection antisismique.

Le ministre de la Culture et des Arts a, en outre, affirmé que l'Algérie et l'Allemagne «partagent une vision commune hissant la culture en un moyen de dialogue et d'entente, tout en offrant un exemple sur la manière d'exploiter la culture pour construire des ponts entre les peuples et promouvoir les valeurs humaines».

Il a, à ce titre, exprimé son souhait de voir «davantage de réalisations communes qui puissent renforcer les relations historiques entre les deux pays».

M. Ballalou a aussi fait part de grandes perspectives pour le renforcement de la coopération entre les deux pays, à l'avenir, à travers de nouveaux projets communs, dont la restauration des fresques murales du Musée public national des arts, des pièces du Palais Hadj Ahmed Bey de Constantine, et de mosaïques, outre l'élargissement des programmes de formation des compétences algériennes.

De son côté, la vice-ministre allemande des Affaires étrangères a souligné que l'Algérie et l'Allemagne «partagent des relations de confiance profondément ancrées dans l'histoire qui lie les deux pays», assurant que le secteur culturel «est à même d'orienter davantage les efforts vers ce qui unit les deux pays».

Après s'être félicitée de la mise en œuvre de ce projet, Mme Keul a exprimé son souhait de voir «se renforcer plus les relations entre Alger et Berlin dans le domaine culturel, notamment grâce aux relations de confiance entre les deux pays, mais aussi une coopération étroite dans plusieurs autres domaines, dont l'énergie et la sécurité».

GHAZA

## La Ligue arabe rejette les tentatives visant à expulser le peuple palestinien de ses terres

La Ligue des Etats arabes a rejeté lundi les tentatives visant à expulser le peuple palestinien de sa terre, qualifiant cela de «violation du droit international».

«Les tentatives visant à expulser le peuple palestinien de ses terres, par le déplacement, l'annexion ou l'expansion des colonies, se sont révélées infructueuses dans le passé et sont inacceptables. Elles constituent une violation du droit international, car la déportation forcée et le déplacement de personnes de leurs terres ne peuvent être qualifiés que de nettoyage ethnique», a indiqué le secrétariat général de la Ligue des Etats arabes. «Le seul véritable moyen pour parvenir à la stabilité et à la paix au Moyen-Orient est de mettre en œuvre la solution à deux Etats (...)», ajoute la même source.

MÉRCATO

## Une offre alléchante pour Anis Haj Moussa

La direction du club français de Lille se prépare à faire une offre officielle à celle de Feyenoord Rotterdam, dans le but de recruter le milieu de terrain international algérien, Anis Haj Moussa.

Haj Moussa a attiré l'attention au cours de la première moitié de la saison, tant sur le plan national qu'international, ce qui a suscité l'intérêt de plusieurs clubs, dont Liverpool en Angleterre.

Le quotidien français L'Équipe a rapporté ce lundi que Haj Moussa est un fort candidat pour rejoindre la Ligue 1, par l'intermédiaire du club de Lille.

Le même quotidien a indiqué que les responsables du club du nord de la France se préparent à faire une offre généreuse à Feyenoord, espérant ainsi recruter l'international algérien. L'offre pourrait se situer entre 12 et 15 millions d'euros.

L'Équipe a également précisé qu'il existe des négociations avancées entre les responsables du club et les agents du joueur. Elle a qualifié ces discussions de «très avancées».

Le journal a enfin prédit qu'Anis Haj Moussa pourrait passer les examens médicaux nécessaires dans les prochaines heures avec le club de Lille, en vue de la signature de son contrat.